



**Prévent'Est**  
IPRP Formation

MOINS DE 300 SALARIES

### OBJECTIF PEDAGOGIQUE

Contribuer à la résolution des problèmes quotidiens de l'entreprise et veiller à l'application des textes

### PREREQUIS

Aucun

### PUBLIC

Membre(s) (ou futur) membre de la délégation du personnel  
Dirigeants  
Responsables RH

Formations CSE économiques et SSCT  
Société Agréé Arrêté Préfectoral n°2020/137-138  
IPRP Intervenant en Prévention de Risques Professionnels (enregistrement DIRECCTE 43/2019).  
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 44550053055 préfet de la région GRAND EST

### NOUS CONTACTER

[contact@preventest.com](mailto:contact@preventest.com)  
<https://www.preventest.com>  
06 81 47 83 73

## FORMATION CSE MISSIONS DE LA DELEGATION DU PERSONNEL

Durée/rythme :  
1 jours (7h)

### OBJECTIFS PARTICIPANTS

Missions de la délégation du personnel  
Défense des salariés et réclamations  
Fonctionnement de l'instance CSE (Comité Social et Economique)

### Programme :

Introduction sur le comité social et économique  
Différences par rapport aux anciennes instances

Les missions de défense des salariés et réclamations  
Présentation des réclamations des salariés à l'employeur  
Assistance des salariés dans les procédures disciplinaires  
Communication avec l'inspection du travail  
Consultations obligatoires du CSE

Les moyens à la disposition des délégués  
L'affichage  
Les moyens de communication  
Le mandat des délégués  
Effectif de la délégation du personnel au CSE  
Instances compétentes en cas de litige  
La protection des représentants du personnel

Les réunions CSE des délégués du personnel  
La préparation  
Le déroulement  
Le compte rendu

Contrôle de connaissances  
Quizz

Quizz / jeux / questionnaires  
Mises en situation  
Exercices

### ATTESTATION DE STAGE

Apports théoriques, méthodologiques, vidéos, diaporamas, étude de documents, Documentation complète. Modèles de documents, nombreux outils liés à la mission.  
Sanction : Attestation de formation nominative (attestation d'assiduité).  
Moyens : Vidéoprojecteur, salle, tableau/ paperboard.

### FINANCEMENT

Cette formation est imputée sur la durée du congé de formation économique, sociale et syndicale. Le financement de la formation est pris en charge par le comité social et économique.